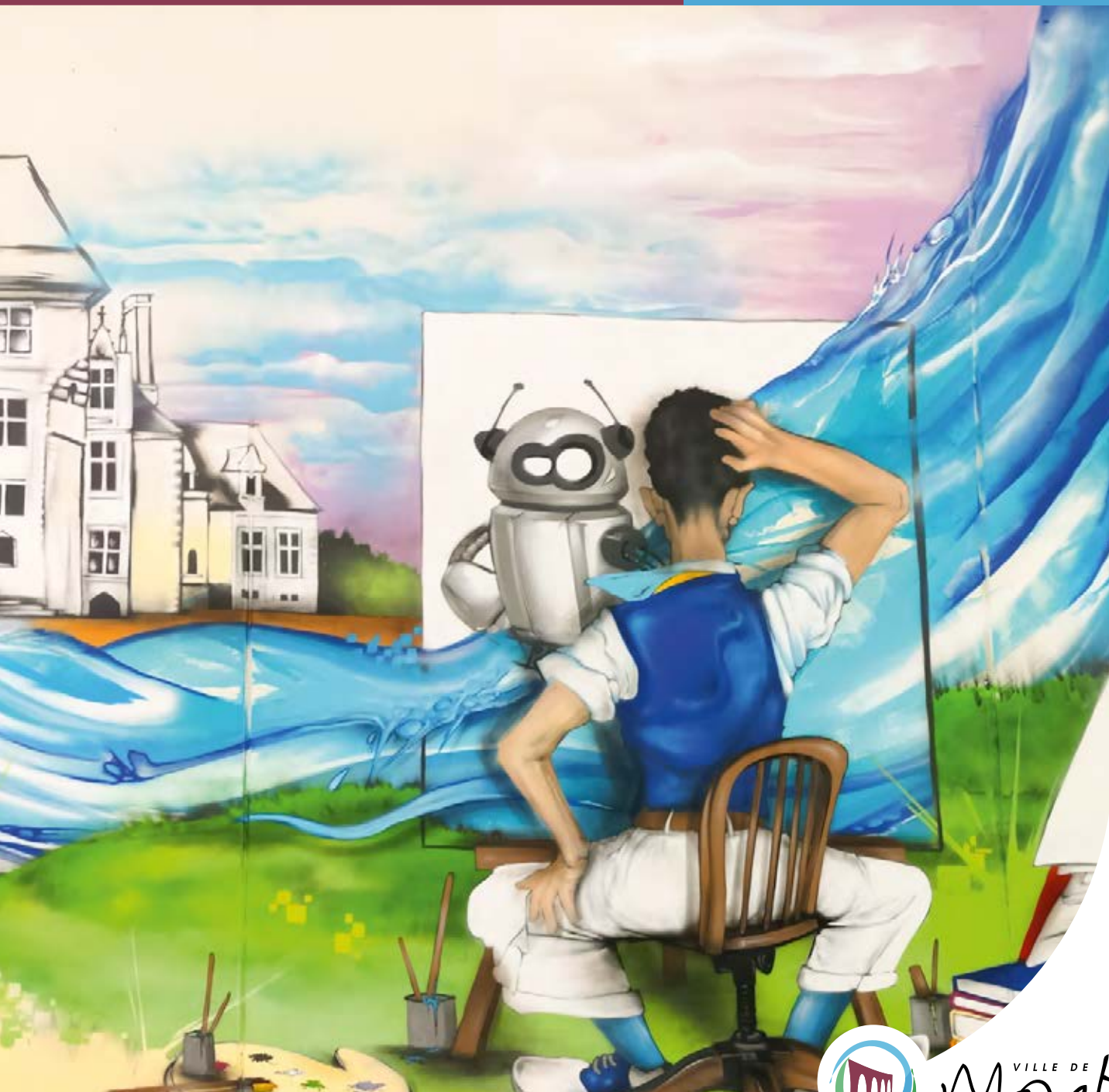


Monts

Revue
annuelle
2020

N°2

POUR TOUS



VILLE DE
Monts



11

La **voirie**



13

Embellissement
de la **commune**



15

Un climat scolaire
au **beau fixe**



25

Les **associations**

3	Édito du Maire
4	Édito des conseillers départementaux
5	Édito du Président Touraine Vallée de l'Indre
6	Libre Expression
8	Le budget
10	Urbanisme
11	Voirie
12	Accessibilité
13	Cadre de vie
15	Scolarité
18	Actions sociales
20	Culture
21	Culture musicale
22	Culture scientifique
25	Associations
28	Fêtes/Cérémonies
30	Jumelage
31	Vivre à Monts
32	Hommage
33	État civil
34	Monts en images

Directeur de publication : Laurent RICHARD, Maire de Monts
Rédaction : Katia PRÉVOST, Adjointe au Maire à la Communication
Conseillers municipaux : Daniel BATARD, Nathalie GANGNEUX, Karine WITTMANN TÉNÈZE, Pascal BENOIT.

En collaboration avec les Adjointes et les conseillers municipaux ainsi que l'active participation des agents municipaux.

Photos - Graphismes : Mairie - NR - Freepik.com

Conception - Impression : Société PROJECTIL-SOGEPRESS



Regard sur 2020 !

Permettez-moi tout d'abord, de renouveler avec toute mon équipe municipale à chacun d'entre vous mes vœux pour une très belle année 2020 où la santé sera encore la plus belle des richesses.

Les élections municipales se profilent en mars, et la neutralité politique m'oblige à respecter un droit de réserve, et donc tout bilan ou mise en avant d'actions « spécifiques » ne doivent être ni présentées ni dévoilées... Je vous laisse votre libre arbitre afin de vous remémorer les réalisations et les projets entrepris, nécessitant plus de temps de concrétisation.

2019 fut une année très vite passée sans que nous nous rendions compte du temps qui nous filait entre les doigts.

Je suis entouré de personnels œuvrant chaque jour pour être à votre écoute et répondre à vos attentes, dans des conditions parfois difficiles, et avec le souci d'appartenir à un service public, dans le sens le plus noble du terme.

Mon équipe municipale travaille depuis dix-huit mois pour redonner à Monts ambition et dynamisme.

Cette « team d'élus » fut assaillie dans un premier temps de doutes et de craintes face à la responsabilité de la charge communale. Aujourd'hui, ils se sont aguerris, et ont forgé une expérience où l'assurance et la volonté ont définitivement chassé la crainte de mal remplir la mission que vous leur avez confiée.

Bientôt, certains d'entre eux partiront et d'autres souhaiteront continuer cette tâche. À chacun d'entre eux, je veux dire ma fierté de les avoir côtoyés et d'avoir collaboré avec eux pour le bien commun.



Monts est chef-lieu de canton, il compte ou comptera bientôt 8 000 habitants, il possède des infrastructures solides (gare, commerces, entreprises, écoles) tout en s'appuyant, grâce à vous, sur un tissu associatif dense et volontaire.

À dix minutes de Tours en train, nous sommes une commune péri-urbaine qui a conservé sa richesse naturelle en préservant sa biodiversité et sa trame verte et bleue. Notre cité suscite un attrait certain pour sa douceur de vivre et son dynamisme culturel, sportif et intergénérationnel.

Être en responsabilité d'une commune aussi riche est une chance pour toute notre équipe. Cette expérience nous fait grandir parce que nous sommes dans le partage et le dialogue.

Pour conclure, je vous souhaite de réaliser sur 2020 tous vos rêves, même les plus fous. Et même si les épreuves de la vie nous rappellent parfois à la réalité, gardons en nous une part d'espérance et puisons nos forces en ceux qui nous entourent... Car la famille est et restera notre boussole vers le bonheur.

À bientôt, et partageons ensemble en 2020 les richesses de notre belle ville de Monts.

Votre Maire,
Laurent RICHARD



« Le conseil départemental, pas d'augmentation du taux fiscal

Depuis notre élection en 2015, les engagements financiers sont respectés. Nous n'avons pas augmenté le taux fiscal du département, tout en continuant à désendetter (37 millions d'euros) et à investir en moyenne 75 millions par an. C'est une gestion en « bon père de famille » tout simplement, diront certains ? Une gestion de terrain et de proximité au quotidien afin de répondre au mieux à vos attentes. En effet, nous avons voté plusieurs plans pluriannuels d'investissements, dont celui des collèges qui représente aujourd'hui le premier poste d'investissement de notre budget. Les 54 collèges vont faire l'objet de travaux sans précédents pour 8,4 millions d'euros. De plus, pour 2019, c'est 1,5 million qui sont consacrés à des travaux de performance énergétique et offrir ainsi une meilleure qualité d'accueil pour nos enfants.

En ce qui concerne les Ehpad, nous avons créé une offre supplémentaire d'hébergement et soutenu les innovations techniques en matière de maintien à domicile. C'est 35 millions d'euros qui sont prévus pour améliorer l'offre existante.

Le nouveau schéma départemental de l'enfance permet aujourd'hui d'augmenter de 10 % l'offre d'accueil sur le département.

Concernant notre réseau routier, 3 grands projets avancent en 2019, la fin de la déviation de Richelieu, le début des travaux de celle de L'Île Bouchard et la réalisation d'aménagements de sécurité sur la RD943, en attendant la mise en place de créneaux de dépassement à deux fois deux voies. Par ailleurs, un plan pluriannuel de 12 millions d'euros est consacré à la réfection des ponts du département.

Le déploiement de la fibre s'accélère. L'implantation des nœuds de raccordement optique, du réseau de collecte sont en avance, un retard est observé sur le réseau de distribution. Ceci dit, l'objectif reste 100 % du territoire habitat isolé compris fin 2022. Les communes prioritaires seront commercialisées de novembre 2019 à mars 2020.

Au niveau environnemental un investissement à hauteur de 10 millions d'euros a été voté dédié à la préservation et la valorisation des espèces protégées.

Et parce que le département n'oublie ni la culture, ni le sport, élément indispensable au bien-être intellectuel et physique de chacun, nous y consacrons 5 millions d'euros.

Nouveauté à laquelle nous sommes attachés, c'est la création d'un budget participatif, qui est un dispositif innovant afin de soutenir des initiatives locales appuyées par les habitants.

Vous le voyez les domaines de compétence sont variés, et il est difficile de tout lister. C'est pourquoi depuis 2015, nous sommes à votre disposition pour échanger ou vous accompagner sur tous les sujets relevant du conseil départemental.

Vos conseillers départementaux,
Sylvie GINER,

*Vice-Présidente de l'aménagement numérique
et réseaux de télécommunication*

Patrick MICHAUD,

Vice-Président aux infrastructures et au transport



2019 a été l'année de la concrétisation des premiers projets « hydrogène » de Touraine Vallée de l'Indre. Dans un contexte national où la qualité de l'air, les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), les polluants et la transition énergétique sont au cœur des débats, Touraine Vallée de l'Indre entend œuvrer à l'amélioration de son cadre de vie et la lutte contre le changement climatique. L'un des axes centraux et majeurs de sa stratégie passe par le déploiement de l'hydrogène.



Le 21 septembre dernier, Touraine Vallée de l'Indre a inauguré la 1^{re} station de distribution d'hydrogène de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'une dizaine de véhicules Renault Kangoo ZE H2 et une flotte de quinze vélos hydrogène.

Située sur la zone Isoparc, cette station de distribution a vocation à alimenter les Renault Kangoo équipées d'un réservoir hydrogène d'une capacité de 1,8 kg à 350 bars et d'une pile à combustible ; véhicules qui appartiennent respectivement au Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) le Ripault, aux communes d'Esvres-sur-Indre, Montbazou, Monts, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Sorigny, Thilouze, Veigné et à la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

Pour faire suite à cette première phase, Touraine Vallée de l'Indre travaille actuellement sur un projet d'installation sur Isoparc d'une station de production, de stockage et de distribution d'hydrogène « vert », produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable. Le site pressenti pour l'installation de cette station se situe stratégiquement à proximité du futur centre routier qui sera équipé de plus de 15 000 m² de panneaux photovoltaïques. Cette installation couvrira les besoins en électricité de la station hydrogène pour l'électrolyse de l'eau.



Cette station sera adaptée à des usages en mobilité de véhicules lourds et notamment pour les bennes à ordures ménagères. En effet, dans le cadre d'un appel à projets européen, Touraine Vallée de l'Indre sera dotée d'une benne à ordures ménagères hydrogène courant octobre 2020. Ce sera la seule en France !

Ce véhicule test sera expérimenté pendant deux ans, avant un déploiement plus large sur le territoire.

L'industrialisation de ces véhicules légers et lourds à hydrogène est en cours. Les premiers véhicules à destination du grand public pourraient être mis sur le marché dès 2021 par les constructeurs français.

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère industrielle de mobilité propre.

Au nom de Touraine Vallée de l'Indre, je vous souhaite une excellente année 2020.

Alain ESNAULT
Président de Touraine Vallée de l'Indre
Maire de Sorigny



Permettez-nous tout d'abord de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2020. Le temps s'écoule et voici une ère pré-électorale. Elle fait bouillonner certains esprits et grâce ou à cause des réseaux sociaux ou humains, véhicule bon nombre d'inexactitudes.

Cela me rappelle une histoire que Platon rapporte au sujet de Socrate :

« Un homme était venu trouver Socrate en lui disant “ je dois te dire ce que j’ai appris à propos de l’un de tes disciples ”. Socrate l’arrêta tout de suite et lui posa quelques questions “ as-tu été témoin de ce que tu veux me dire ” “ Non, on me l’a raconté ” “ est-ce que cela va m’apporter de la joie ? ” “ non tu seras certainement peiné d’apprendre cela ” “ est-ce que j’ai besoin de le savoir ? ” “ euh pas vraiment ” “ en résumé, ce que tu t’apprêtes à me dire n’est ni vrai, ni bon, ni utile. Alors pourquoi veux-tu me le dire ? »

La démocratie, créatrice d'inspiration est ouverte à toutes formes d'expressions. Elle est source de vie, d'envie favorisant l'échange, la transmission, les connaissances, l'ouverture d'esprit... Tout moment consacré aux échanges est un enrichissement personnel.

Voici 18 mois que le nouveau maire, Laurent Richard, (ancien premier adjoint de 2014 à 2018) nous a promis Monts et merveille pour notre chère ville. Et depuis, chaque semaine qui passe apporte son lot de désillusion.

Loin de nous, de critiquer gratuitement le bilan de cette jeune liste municipale (en place depuis bientôt 6 ans), mais force est de reconnaître que de toutes les promesses de campagne faites en mai 2018, le bilan est aussi triste qu'un jour sans pain.

L'année 2019 a été l'année des chantiers, les travaux sont partout, poussent comme des champignons. La municipalité certes, réalise des travaux d'aménagements pour notre bien-être. Incontestablement quelques-uns auraient pu être planifiés

plus judicieusement. La sécurité de tous nous préoccupe et nous constatons qu'elle est loin d'être optimale, malgré la signalétique. La circulation mêlant promeneurs, cyclistes, automobilistes, bus scolaires et urbains, camions et engins n'est pas sûre dans certains secteurs et à certaines heures. La vitesse excessive des uns, le non-respect des autres, les incivilités de beaucoup, le mauvais stationnement, présentent un danger pour tous !

Mettez vos poubelles au régime ! Moins de poubelles sur les trottoirs !

- Compostez vos déchets de cuisine et déchets verts
- Halte au suremballage, préférez les recharges, les grands formats ou le vrac
- Optez pour de l'électroménager de qualité : robuste, économe en énergie, réparable
- Evitez les produits jetables (lingettes, vaisselle en carton ou en plastique...)

Mais restons positif à l'orée de cette nouvelle année, en effet, certain des projets amorcés durant mon mandat et qui ont été repris par la nouvelle équipe, progressent doucement et verront bientôt le jour pour le plus grand bonheur des Montois et Montoises.

C'est le cœur bien triste que je salue les familles endeuillées par la perte d'un de leur proche ainsi que les personnes confrontées à la maladie.

Entourez-vous de gens positifs et battez-vous, la maladie n'est pas une fatalité.

La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

À bientôt
Valérie GUILLERMIC, Élodie WIECZOREK,
Daniel CAMPOS, Jean-Marc DESCAMPS



Le 10 juin 2018, à l'issue des élections municipales trois élus de la liste Les Montois ont intégré le conseil municipal en tant que deuxième liste d'opposition. Notre engagement était alors en grande partie motivé par le climat délétère qui régnait au sein de la mairie et le risque important de voir notre maison médicale quitter la commune par manque de disponibilité de locaux.

Être dans l'opposition ne doit pas être synonyme de tous refus émanant de la majorité en place.

Être dans l'opposition c'est aussi savoir être constructif et participatif.

Notre présence permanente au sein des diverses commissions en est la preuve. C'est dans les commissions que se débattent et se décident les stratégies communales et non au conseil municipal qui reste une instance de validation.

Néanmoins les élus que nous sommes sont restés vigilants sur de nombreux dossiers et ont alerté parfois l'équipe en place sur certains aspects.

À ce jour, la majorité et les élus de la liste Les Montois travaillent en bonne intelligence sur divers projets importants comme l'urbanisme, le PLU, la réalisation de la MSP, la construction de la Médiathèque, la scolarité le CCAS et la culture ...

Pour rappel, ces points faisaient partie de notre engagement électoral de 2018.

En mars 2020, une nouvelle équipe municipale s'installera aux commandes de la commune. Les Montois continueront

jusqu'à cette prochaine échéance à se montrer vigilants quant à l'avancement des projets en cours, notamment la maison de santé dont nous attendons l'APD (avant-projet définitif) qui sera le point de départ réel d'une avancée concrète de ce dossier.

Les Montois attendent en effet avec impatience le démarrage des travaux de ce projet en partenariat avec l'équipe médicale que nous avons rencontrée à l'époque.

La défense de l'artisanat et du petit commerce est aussi un point non négligeable qu'il faut prendre en compte au quotidien face à l'invasion du commerce en ligne mais aussi des zones commerciales qui poussent tous azimuts et qui détruisent peu à peu le tissu commercial des petites villes. La commune de Monts n'échappe pas à la règle et il est souhaitable de défendre notre patrimoine commercial.

Heureusement, certains habitants reviennent peu à peu vers les commerces de proximité, les circuits courts et privilégient aussi de plus en plus la qualité à la quantité.

Les Montois investis et présents dans les diverses commissions municipales ainsi que dans les conseils municipaux défendent vos intérêts et continueront à les défendre de même que le cadre de vie et la qualité de vie sur votre commune.

Bonne et heureuse année 2020 !

Les Montois
Bénédicte BEYENS, Béatrice ODINK, Alain JAOUEN





En 2019, le montant total des recettes perçues par la commune pour son fonctionnement est de

7,1 M€

Plus de

50 %

de ces recettes correspondent à la fiscalité directe locale.

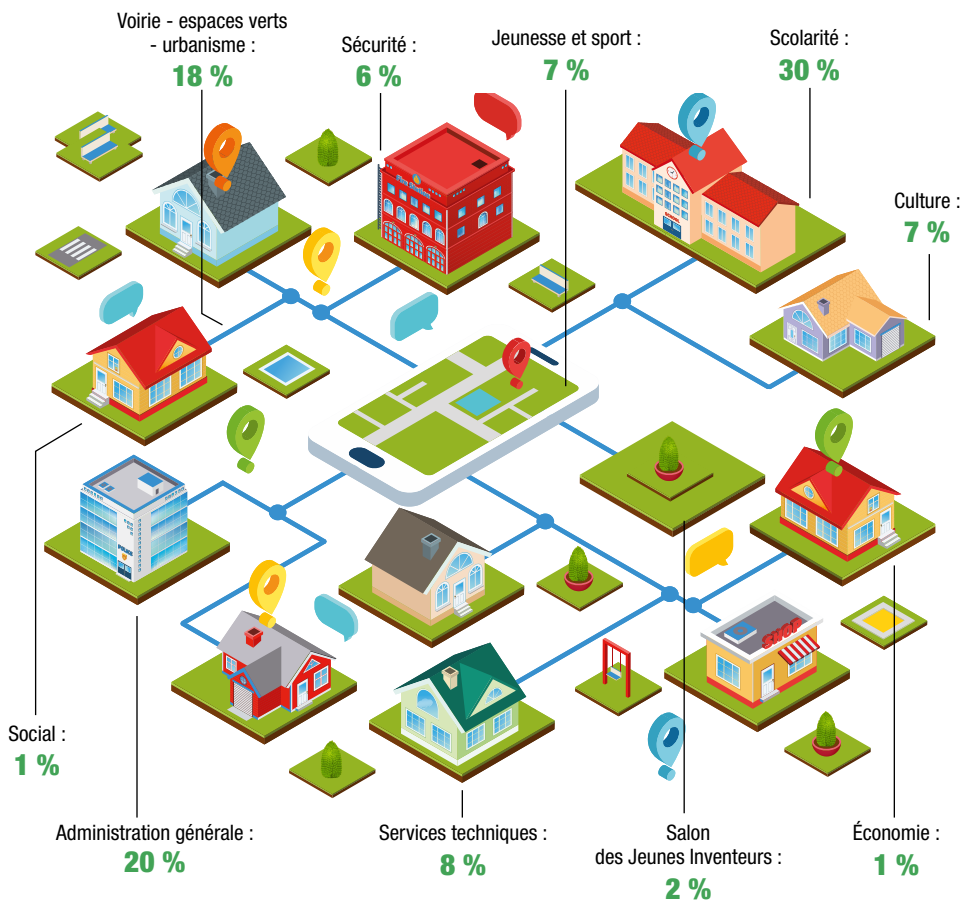
Les dépenses relatives au fonctionnement de la commune s'élèvent à

5,7 M€

Au titre de 2019, le montant des investissements réalisés s'établit à

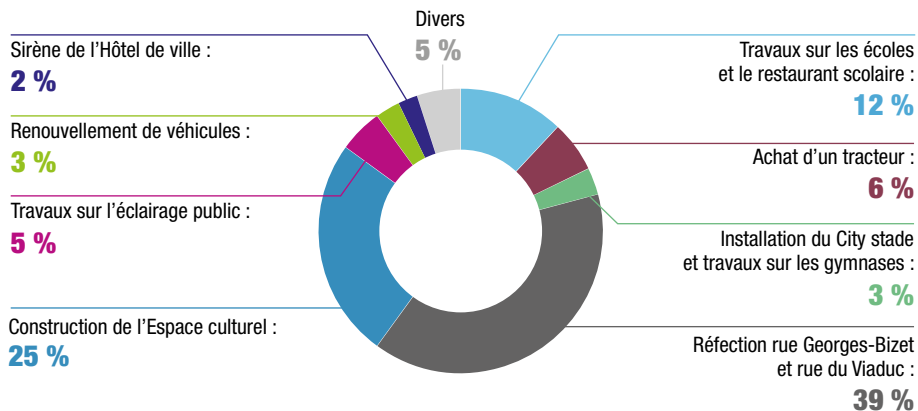
1,8 M€

FONCTIONNEMENT



Certaines de ces dépenses génèrent des recettes qui leur sont propres. À titre d'exemple, la facturation du restaurant scolaire couvre un cinquième des dépenses de l'axe scolarité. De même, la somme de la billetterie des spectacles et des cotisations de l'école de musique finance un dixième des dépenses culturelles.

INVESTISSEMENTS





ENGAGEMENT FINANCIER PRIS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2020 :

En janvier 2020, la commune a fait l'acquisition des murs et du parking de l'ancien supermarché Casino pour un montant de 725 000 €. Un projet de réhabilitation du bâtiment, transformera celui-ci en Maison Pluridisciplinaire de Santé.

Ce projet encouragé par l'Autorité Régionale de Santé (ARS), sera financièrement soutenu par l'État et la Région-Centre Val de Loire à hauteur de 50 %.

LE MÉCÉNAT TERRITORIAL

L'économie collaborative prend de plus en plus de place et de sens dans notre société.



Les Collectivités Territoriales étant éligibles au mécénat, la Municipalité a décidé d'ouvrir des campagnes de dons au profit de différents projets montois, afin de trouver des financements complémentaires qui permettront leur réalisation ou leur développement.

Faire un don territorial est une nouvelle façon de s'impliquer dans la vie communale : il permet au donateur de soutenir de manière altruiste un projet local construit dans le but de toucher un large public ou de préserver son patrimoine.

Apportez votre concours à la dynamique et à l'attractivité de Monts, en faisant un don au profit de :

- la rénovation de l'église du bourg historique
- la programmation de la saison culturelle
- l'organisation du Salon des jeunes inventeurs et créateurs
- la réalisation de projets pédagogiques dans les écoles de la commune

Devenir Mécène de sa commune présente deux avantages pour le donateur :

- bénéficier d'une réduction d'impôt : 66 % du don versé par un Particulier, 60 % du don versé par une entreprise (montant des dons plafonné ; surplus reportable sur cinq ans)
- décider de l'affectation d'une partie de son impôt puisque le donateur choisit le domaine dans lequel son impôt sera localement utilisé.

Les démarches s'effectuent en Mairie.

Un don se rattache à un projet ; un donateur peut soutenir plusieurs projets.

Les dons peuvent être faits en espèces (jusqu'à 300 €) ou par chèque (à l'ordre du Trésor Public).

Le reçu fiscal est retourné au donateur sous quelques jours.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

mecenat@monts.fr



PLU 2020

La révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est un outil de planification urbaine qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols.

COMBIEN D'HABITANTS À MONTS EN 2030 ?

La commune de Monts envisage d'atteindre une population de 8 900 habitants à l'horizon 2030, soit un accueil d'environ 1 200 personnes supplémentaires par rapport à 2015, évolution démographique cohérente compte tenu à la fois de sa proximité périurbaine de la Métropole Tourangelle et de la présence d'équipements structurants, tels que la gare TER très fréquentée, la présence du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives ou encore la zone d'activités communautaire d'Isoparc.

Ce projet démographique induit un besoin d'environ 725 logements entre 2018 et 2030, soit un rythme de construction de 60 logements/an dans la même dynamique que la décennie passée.

LES ORIENTATIONS DE L'ÉTAT ET DU SCOT DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE

Afin de limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels, conformément aux préconisations de l'État, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération tourangelle, document de planification urbaine, impose une croissance urbaine vers les tissus urbains déjà constitués. Ainsi, la plus grande partie des constructions neuves doivent se situer dans l'empreinte urbaine existante, c'est-à-dire dans les secteurs déjà occupés par une activité humaine (habitat, économie, transport). L'édification de logements ou de locaux d'activités se fait alors par comblement de dents creuses, démolition, reconstruction, division parcellaire, changement d'usage.

En ce qui concerne les espaces préférentiels de développement en extension, ils doivent intégrer plusieurs enjeux : la proximité des centralités et/ou la continuité de l'empreinte urbaine, la présence de continuités écologiques.

Pour réaliser ce projet d'habitat et afin de respecter les orientations de l'État et du SCOT qui s'imposent à la Commune, 53 % des nouvelles constructions de la commune de Monts se feront sur le potentiel de densification et 47 % en extension des zones urbaines.

La Commune a ainsi proposé et justifié le développement de certaines zones d'extensions cohérentes qui ont fait l'objet de remarques de l'État et des Personnes Publiques Associées (PPA) dans le cadre de l'enquête publique.

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Le règlement écrit donne les règles à respecter pour les constructions, mais ne réglemente pas l'aménagement des espaces à bâtir. C'est le rôle des OAP. Pièces obligatoires du PLU, elles permettent de renforcer la qualité et la cohérence des projets d'aménagement, notamment sur les secteurs à urbaniser dont la collectivité n'a pas la maîtrise foncière. Elles ne sont pas un cadre bloquant mais un outil privilégié pour décliner un projet de territoire.

C'est pourquoi, la commune de Monts dans le cadre de la révision de son PLU, a souhaité se saisir de cet outil souple et puissant pour assurer la cohérence des aménagements sur le long terme, en fixant certaines orientations et objectifs à atteindre comme par exemple :

- une densification réfléchie des constructions.
- la création de circulations douces.
- la création de stationnements pour les vélos.
- la création de poumons verts.
- ou encore la promotion de la mixité sociale.



Les règles à respecter avant d'ériger une clôture :

Les clôtures des habitations sont des éléments importants du cadre de vie de l'espace public. Elles sont aussi une protection pour les particuliers. La municipalité a souhaité réglementer de façon plus précise leur aspect dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Tout d'abord, la hauteur des clôtures est limitée à 1,80 m, hormis dans quelques zones particulières (UC, 1AUC, 1AUL). Ensuite, les règles des clôtures en limite séparative seront assouplies et deviendront, quasiment libres. Par contre, pour les clôtures en limite de l'espace public, il est interdit de poser des brises vues de type toile ou film plastique qui très souvent dénature l'aspect visuel de l'espace public et qui en vieillissant, finissent par polluer notre écosystème.

La municipalité rappelle qu'il est obligatoire de faire une demande préalable à toute modification de bâtiment y compris les clôtures, ou installation d'abri de jardin. Cela permet de garantir la conformité de vos travaux ou de permettre les corrections nécessaires avant travaux. En cas de manquement à cette règle, la municipalité se verra dans l'obligation d'engager des actions auprès des propriétaires pour qu'ils se mettent en conformité avec le nouveau PLU.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Service urbanisme
02 47 34 11 85
urbanisme@monts.fr



Zone bleue



Rue du Viaduc



Rue Georges-Bizet



Rue Claude-Debussy

TRAVAUX

Marché d'entretien des voiries 2019

TRAVAUX	EMPLACEMENT	MONTANT TTC
Réaménagement	Rue Georges-Bizet	450 000 €
Création d'un trottoir	Rue du Viaduc	146 397 €
Gravillonnage des voiries	Sur toute la commune	17 232 €
Signalisation horizontale et verticale	Sur toute la commune	28 000 €
Réfection des trottoirs en enrobé	Rue Claude-Debussy	20 545 €
Réfection des trottoirs en enrobé	Rue des Granges	13 037 €
Reprofilage de la chaussée	Angle de la rue des Écoles et de la rue du Viaduc	8 798 €
MONTANT TOTAL		684 009 €



Gymnase Bois-Foucher, sol tennis couvert



Aménagement zones bleues, rue Bernard-Tortevioie et rue Jean-Colin



Installation d'une sirène à l'hôtel de ville



RAPPELS

STATIONNEMENTS GÉNANTS

Actuellement, de nombreux stationnements très gênants sur la commune sont à déplorer. La police municipale rappelle qu'il est strictement interdit de stationner :

- sur les trottoirs.
- sur les passages piétons.
- sur les pistes cyclables.
- sur les voies de bus.
- sur les endroits réservés aux personnes à mobilité réduite

Le tarif de l'amende est de 135 €.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Pour que les rues de notre commune soient agréables à vivre, belles et sécurisées, vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte. Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrés le jour même. Il s'agit d'une obligation. Au-delà de la pollution visuelle n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, piétons et personnes à mobilité réduite. Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun ! Pensons-y !

VIE CITOYENNE

La ville de Monts se mobilise pour **l'inclusion** et **l'accessibilité** des **personnes en situation de handicap**.

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental. Tous les domaines de la vie sont concernés : vie citoyenne, déplacements, logement, scolarisation, emploi et formation, culture, loisirs, santé...

C'est dans ce cadre, que lors de sa séance du 13 novembre 2018, le Conseil Municipal

a décidé d'élargir la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées aux associations d'usagers et représentants des personnes handicapées.

Cette Commission, en lien avec les services techniques de la ville, vient de réactualiser l'état d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux, de la voirie, des espaces publics et des transports sur le territoire communal.

Une programmation pluriannuelle des travaux sera mise en place dès 2020.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES VOIRIES EN 2019 (ENVIRON 18 000 € TTC)

Abaissement des bordures, création de passages piétons et mise en place de bandes podotactiles sur plusieurs rues de la Commune et notamment :

- RD17/rue des Pavillons/rue du Pré-Mignon.
- RD17/RD87.

- rue de la Vasselière (au niveau du rond-point).
- rue Honoré-de-Balzac (au niveau du gymnase).
- rue de l'Ingénieur Morandière.
- rue du Servolet/rue Jules-Massenet.

PROJETS DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2020

- Gymnase des Hautes-Varennes (25 000 € TTC).
- Gymnase de Bois-Foucher (16 000 € TTC).
- Mise en accessibilité de l'hôtel de ville (sanitaires, mobiliers accueil - 30 000 € TTC).



M. et Mme Planchet

FLEURISSEMENT

Un embellissement validé et apprécié par le jury régional

Monts, ville labellisée une fleur a reçu le jury régional fin août. Ce dernier était composé de 4 personnes dont le président de l'Association Régional du Fleurissement de la région Centre-Val de Loire qui ont apprécié la ville, les différents quartiers et les nombreux aménagements paysagers réalisés. Monts au centre de notre très beau territoire qu'est la Vallée de l'Indre. Cette vallée de par son caractère naturel ne peut être totalement attractif sans l'embellissement des villes et villages. L'embellissement assure un cadre de vie de qualité et nous en sommes tous convaincus. Cependant, nous sommes à un tournant. Si nous ne sommes pas vigilants, force de proposition et d'imagination, ce beau spectacle peut progressivement s'éteindre.

À partir du 25 juillet, plus de 60 départements étaient en restriction d'arrosage et 80 en alerte canicule. Nos végétaux ont donc dû survivre à des conditions climatiques extrêmes cet été (températures supérieures à 50°C).

L'Indre n'a jamais été aussi basse et l'était encore cet automne.

Dès demain, il faut repenser nos paysages communaux et travailler encore plus sur la végétalisation en ville et chez les habitants. Chacun devrait planter deux arbres ou arbustes dans l'hiver et le

renouveler chaque année. Cela permettrait d'augmenter la canopée c'est-à-dire notre protection mais aussi maintenir l'eau de pluie.

En 2019, malgré la canicule, le fleurissement de la mairie et des ponts étaient de très grande qualité. Nous pouvons remercier les jardiniers territoriaux de leur très grand professionnalisme.

Le jury du Val de l'Indre, lors de sa visite, a pu apprécier les jardins des particuliers et leur intérêt pour les végétaux. Ils souhaitent que leur nombre soit en progression les années futures.

Daniel Moreau, correspondant pour la ville de Monts, réceptionne les nouvelles inscriptions pour 2020. N'hésitez pas à le contacter.

SHOT 37

La Société d'Horticulture de Touraine est une association de loi 1901 comptant 360 adhérents au 1^{er} septembre 2018, particuliers et professionnels, tous passionnés des végétaux.

CONTACT

Local au Jardin Botanique de Tours :
35 boulevard Tonnelé - 37000 TOURS
Tél. 02 47 49 26 48
shotfleurissement37@wanadoo.fr
www.shot37.fr
Adhésion annuelle (année civile) :
21 € / personne - 32 € / couple

Lutte contre les pigeons

Depuis de nombreuses années, le pigeon a envahi les villes. Les raisons de cette invasion résultent de plusieurs facteurs : une nourriture à foison, des prédateurs quasi inexistantes et des édifices pour nidifier. Ces facteurs ont eu pour incidence des portées plus nombreuses même en hiver et une longévité anormalement élevée. La surpopulation des pigeons entraîne de nombreuses nuisances : sonores, odeurs, malpropreté.

Afin d'assurer la salubrité publique, la commune de Monts a mis en place en octobre 2018, un pigeonnier sur les Prairies de la Fontaine afin de réguler la population de pigeons notamment sur le secteur du Bourg. Pour compléter cet équipement, un dispositif de capture des pigeons a également été mis en place au niveau de l'église.



DES PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

- La colonie actuelle de pigeons au pigeonnier est d'environ 52 individus.
- Le nombre de pigeons « réel » en moins sur la commune est de 266 unités (nombre d'œufs stérilisés + nombre de pigeons capturés - nombre de petits bagués).
- Sachant qu'une femelle donne naissance à environ 30 descendants ou descendantes par an, le pigeonnier a permis de ne pas voir la population de pigeons s'agrandir d'environ 570 individus.



M. et Mme Demon



Commerce Tourgis



La Vasselière



Mme Vieville

Classement 2019

La remise des prix à mis à l'honneur les inscrits suivants :

PRINTEMPS

- 1 - Mme MARCHAIS Lucette
- 2 - Mme ANDRE Bernadette
- 3 - Mme DELAIRE Bernadette
- 4 - M. MONTEIRO
- 5 - M. et Mme SIROT Jacky
- 6 - Mme VIEVILLE Monique

ÉTÉ

JARDINS VISIBLES DE LA RUE

- 1 - M. et Mme DEMON Yves
- 2 - M. MONTEIRO Adrien
- 3 - M. et Mme CHEDOZEAU Claudette et J.-L.
- 4 - Mme MARCHAIS Lucette
- 5 - M. SAUVAGEON
- 6 - M. ADIEN Hubert
- 7 - Mme DUSSENNE Huguette
- 8 - M. MARTIN Robert
- 9 - M. et Mme DEMOIS Yves

- 10 - Mme ANDRE Bernadette
- 11 - Mme DELAIRE Bernadette
- 12 - Mme VERNEJOUJ Josette
- 13 - M. BOUX Robert
- 14 - Mme MALNOU Véronique
- 15 - Mme SIROT Colette

BALCONS

- 1 - Mme GUILLON Madeleine

JARDINS INTÉRIEURS

- 1 - M. et Mme PLANCHER Dominique et P.
- 2 - Mme DAVIAU Gérard
- 3 - M. ROUBLIN Marie-Bernadette
- 4 - M. DESERT Marie-Joseph
- 5 - Mme TIANO Micheline
- 6 - Mme BOILEAU
- 7 - Mme PICHERY Annie
- 8 - M. FONTENILLE Patrice

FERME FLEURIE (RETRAITÉE)

- Mme VIEVILLE Monique

POTAGERS

- 1 - M. DELAIRE Robert
- 2 - M. ADIEN Hubert
- 3 - M. LINCK Gilbert
- 4 - M. MARCHAIS Bernard

COMMERCES

- 1 - M. et Mme TOURGIS
« La Résidence »
- 2 - Café des sports
- 3 - M. et Mme CONRAUX
« Au Carrousel des Saveurs »

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

- Maison de retraite « La Vasselière »

Les lauréats 2019 sont réinscrits automatiquement pour 2020.

Toute personne souhaitant participer au concours 2020 peut contacter la Mairie en complétant le coupon ci-dessous :

COUPON-RÉPONSE

Fleurissement 2020

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

- S'inscrit : Fleurissement Printanier (avant le 15 avril)
 Fleurissement Estival (avant le 30 mai)
 Fleurissement Printanier et estival (avant le 15 avril)

CATÉGORIES :

- Jardin visible de la rue Jardin intérieur (non visible de la rue) Balcon fleuri Ferme fleurie
 Parc fleuri Commerce fleuri Usine fleurie Jardin Historique Potager fleuri
 Hameau ou quartier fleuri (3 personnes inscrites minimum) Hôtel-restaurant fleuri





PÔLE SCOLARITÉ

Un climat scolaire au beau fixe



Angélique Birchem

UNE NOUVELLE COORDINATRICE

L'année 2019 a été marquée dans les écoles montoises par l'arrivée d'Angélique Birchem, la coordonnatrice du pôle scolarité. Ses tâches sont multiples :

- La gestion du personnel de la pause méridienne
- L'encadrement des ATSEM
- Les relations avec les familles
- Le maintien d'une bonne liaison entre les écoles et le temps méridien.

Son arrivée a été vécue positivement par l'ensemble des agents qui ont pu avoir une réelle présence pour répondre à leurs besoins.



Rentrée en musique

DES RÉUNIONS PARTICIPATIVES

Nous poursuivons notre ambition d'améliorer le climat scolaire dans nos écoles et avons mis en place des réunions participatives entre les différents acteurs du milieu scolaire.

Ces réunions ont permis de déterminer les investissements de 2018 : parcours de billes, marchande et achats de petits jeux et consommables.



Initiation à la sophrologie

POUR 2019, PLUSIEURS PROJETS SONT À L'ÉTUDE

- Intervention d'une sophrologue, d'une conteuse,
- Achat de matériel pédagogique,
- Installation de boîtes à livres dans les cours de récréation...

Encore de belles réalisations à venir !



Nouvelle structure de jeu

En parallèle à ces temps d'échanges, la moitié des agents de la pause méridienne a pu être formée à la gestion des enfants sur ce temps méridien, aux discours et agissements à avoir pour appréhender au mieux ce moment souvent compliqué. Les agents l'ont beaucoup appréciée et en ont tiré de nombreux bénéfices qu'ils mettent en application depuis.

Enfin, en ce qui concerne ce travail sur le climat scolaire, la ville de Monts demeure une référence au niveau académique et a vu son travail récompensé par un article sur le site de l'inspection académique.

Grâce à des éclairages scientifiques et des mises en situation ludiques, ces professeurs ont pu aller encore plus loin dans le développement de leurs pratiques professionnelles et de leur mode de communication au travail.

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA MUSIQUE

La première semaine de septembre, la rentrée s'est faite en musique comme l'année dernière.

Cette deuxième expérience a de nouveau reçu un accueil très positif de la part de tous, petits et grands. Par l'intermédiaire de Sylvain Chailloux, le directeur de l'école de musique, et de plusieurs membres de l'école de musique de Monts, les instruments ont pénétré dans les écoles pour le plus grand bonheur des enfants. Cette ouverture à la musique et plus généralement à la culture reste une de nos priorités.

En octobre, une classe à orchestre a débuté en CM1 à l'école Joseph-Daumas. Les élèves se sont vus attribuer un instrument, dont ils apprennent à se servir, puis 5 familles d'instruments se réunissent pour former un orchestre sous la direction de Sébastien Tireau professeur à l'école de musique.

Quant à l'école Pierre-et-Marie-Curie, les enseignants ne sont pas en reste car l'intervention d'un dumi, professeur de chant diplômé intervenant dans les écoles, a commencé également en octobre.





Dans nos deux écoles élémentaires, la musique bat son plein en cette année 2019-2020. Reste à présent à envisager l'éveil musical en maternelle.

LES DIVERS INVESTISSEMENTS

Dans les quatre écoles, nous avons poursuivi les investissements numériques avec plusieurs tableaux et vidéoprojecteurs interactifs.

Aujourd'hui, toutes les classes des écoles élémentaires dont les enseignants sont désireux d'être équipés le sont, la moitié des classes de la maternelle Daumain et deux classes sur six pour la maternelle Beaumer.

La commune a poursuivi ses investissements informatiques et a installé des

connexions internet dans les écoles maternelles comme cela était demandé par les équipes enseignantes.

D'autre part, des photocopieurs couleurs ont été mis en fonction dans les écoles n'en disposant pas.

Un essai d'abaissement de plafond a été fait à l'élémentaire Daumain afin d'envisager de futurs investissements. Celui-ci s'avère très positif pour favoriser une baisse de bruit et permettre une meilleure concentration des élèves.

La cour de l'école maternelle Daumain s'est vue installer une nouvelle structure de jeux pour que les élèves puissent développer leurs capacités motrices. Cette structure a été choisie en collaboration entre les enseignants et la municipalité.



ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

ÉCOLES MATERNELLES

- **APE C'EST MONTS ÉCOLE**

École maternelle Daumain

Présidente : **Émeline PETIT**

06 81 90 67 88

cestmontsecole@gmail.com

- **GROUPE AUTONOME**

École maternelle Beaumer

Représentante :

Natacha DECOUSSE

06 61 18 31 75

groupeautonome.beaumer

@gmail.com

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- **FCPE**

École élémentaire

Pierre et Marie Curie

Présidente : **Émilie PEREIRA**

06 68 20 33 58

fcpe.beaumer.monts@gmail.com

- **GROUPE AUTONOME**

École élémentaire

Pierre et Marie Curie

Représentante : **Virginie**

BIGEON-PLOUCHART

06 89 56 19 72

groupeautonome.beaumer

@gmail.com

COLLÈGE

- **GROUPE AUTONOME**

Présidente : **Christelle ROMEO**

06 26 15 22 13

ga.cvi37260@gmail.com

- **FCPE**

Président : **Virginie CARON**

06 76 71 19 09

fcpecollegemonts37@gmail.com

AUTRES ASSOCIATIONS

- **LA RÉCRÉ**

Président : **Éric JEANSON**

06 67 16 12 19

larecre.monts@gmail.com

- **PIEDS MALINS**

Ramassage scolaire pédestre

Président : **Patrick BELLARD**

06 98 80 05 49

piedsmalins@gmail.com



ÉCOLE MATERNELLE JOSEPH DAUMAIN

13 rue Georges-Bernard - 37260 Monts
02 47 26 79 63 - ecm-joseph-daumain-monts@ac-orleans-tours.fr

Équipe pédagogique
6 classes 147 élèves.

Direction : Isabelle Delacote

• **Classe de Mme Lehaut**

Petite section : 26 élèves

Assistée de Brigitte Chaussepied

• **Classe de Mmes Delacote et Bailleul**

Petite section : 25 élèves

Assistées de Virginie Moutama

• **Classe de Mme Leguillon**

Moyenne section : 22 élèves

Assistée de Sylvie Cosson

• **Classe de Mme Gossaume**

Moyenne section : 22 élèves

Assistée de Chantal Lamy

• **Classe de Mmes Girard et Lequint**

Grande section : 26 élèves

Assistées de Pauline Alves

• **Classe de Mme Vivet**

Grande section : 26 élèves

Assistée de Mélissa Francou

PROJETS POUR L'ANNÉE :

Différentes animations seront proposées autour du corps, thème commun à l'ensemble des classes : découvrir son corps, en prendre soin, le représenter. Ce thème sera décliné dans différents domaines de compétences, telles que l'exploration du vivant, la littérature, l'art...

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOSEPH DAUMAIN

15 rue Georges Bernard - 37260 Monts.
02 47 26 71 75 - ec-joseph-daumain-monts@ac-orleans-tours.fr

Équipe pédagogique
10 classes 259 élèves.

Direction : Isabelle Parmentier

• **Classe de Mme Martinez**

CP : 26 élèves

• **Classe de Mmes Dingé et Parmentier**

CP : 27 élèves

• **Classe de Mme Marie**

CE1 : 26 élèves

• **Classe de Mme Dragomirovic**

CE1 : 26 élèves

• **Classe de Mmes Mauve et Chatelain**

CE2 : 25 élèves

• **Classe de M. Marchand**

CE2/CM1 : 25 élèves

• **Classe de M. Simonin**

CM1 : 26 élèves

• **Classe de Mmes Chabanne et Dingé**

CM1/CM2 : 25 élèves

• **Classe de Mme Moulet**

CM1/CM2 : 25 élèves

• **Classe de Mme Cochet**

CM2 : 28 élèves

• Brigade de stage en formation continue rattaché à l'école M. Ganteille.

• Rased :

Mme Berry, psychologue de l'Education Nationale et Mme Boissière, maîtresse E.

• Personnel d'entretien :

Mmes Lesommier, Martinat et Meunier

PROJETS POUR L'ANNÉE :

- Classe découverte poney pour les 2 CP
- Classe patrimoine à Paris pour les 2 CE1
- Projet danse pour les CE2
- Classe orchestre pour la classe de CM1
- Classe de mer pour toutes les classes de CM
- Liaisons GS/CP et CM2/6^e
- Spectacle de l'école en mars
- Cross de l'école au printemps

ÉCOLE MATERNELLE BEAUMER

4 rue du Commerce - 37260 Monts
02 47 26 76 36 - ec-beaumer-monts@ac-orleans-tours.fr

Équipe pédagogique
6 classes 151 élèves.

Direction : Claire Champigny

• **Classe de Mmes Champigny et Bailleul**

PS/MS/GS : 25 élèves

Assistées de Mmes Niezgodà et Morena

• **Classe de M. Frange**

PS/MS : 26 élèves

Assisté de Mme Charluet

• **Classe**

de Mme Chantemilant

PS/MS/GS : 25 élèves

Assistée de Mmes Baricault et Peilot

• **Classe de Mme Laubier**

MS : 25 élèves

Assistée de Mme Bidault

• **Classe de Mmes Davoust**

et Remaud

GS : 24 élèves

Assistées de Mme Martins

• **Classe de Mme Giua**

PS/GS : 26 élèves

Assistée de Mmes Pellerin et Peilot

PROJETS POUR L'ANNÉE :

- Travail sur les contes
- Maternelle et cinéma
- Grande lessive

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE ET MARIE CURIE

4 rue du Commerce - 37260 Monts
02 47 26 70 66 - ec-curie-monts@ac-orleans-tours.fr

Équipe pédagogique
12 classes 323 élèves.

Direction : Arnaud Gilbert

• **Classe de Mme Baudry**

CP : 25 élèves

• **Classe de Mme Rambault**

CP : 24 élèves

• **Classe de M. Coqueret**

CP/CE1 : 21 élèves

• **Classe de M. Moynacq**

CE1 : 24 élèves

• **Classe de Mme Magnier**

CE1 : 25 élèves

• **Classe de Mme Ringard**

CE2 : 29 élèves

• **Classe de Mme Bochin**

CE2 : 29 élèves

• **Classe de M. Hamon**

CE2/CM1 : 28 élèves

• **Classe de Mme Rouault**

CM1 : 30 élèves

• **Classe de MM. Reigner et Gilbert**

CM1/CM2 : 29 élèves

• **Classe de Mme Salvage**

CM2 : 30 élèves

• **Classe de Mme Moreau**

CM2 : 29 élèves

• Le Réseau d'aide :

Psychologue scolaire :

Mme Berry

Enseignante spécialisée :

Mme Boissière

Enseignant référent :

Mme Casanova

Médecin scolaire : Dr Riccio

Infirmière scolaire :

Mme Poucet

PROJETS POUR L'ANNÉE :

- Participation au Téléthon
- Toutes les classes s'inscrivent dans un projet « Astronomie ». Bertrand Milteau, animateur scientifique viendra à deux reprises avec son planétarium mobile à l'école.
- Représentations théâtrales à l'Espace Jean-Cocteau pour plusieurs classes.
- Participation au projet proposé par Génération Danse « Sensibilisation Danse et Handicap » pour les classes de CM1.



Agenda 2020

REPAS DES ANCIENS :
dimanche
27 septembre

SEMAINE BLEUE
du 2 au 6 novembre

BOURSES :

- Vêtements de printemps / été et accessoires bijoux : du 14 au 19 mai
- Vêtements automne/hiver et vêtements de ski enfant : du 8 au 13 octobre
- Aux jouets et petits articles de puériculture : du 19 au 24 novembre

TÉLÉTHON :
du 4 au 6 décembre

COLIS GOURMAND :
distribution entre le 15 et le 17 décembre

ENTRAIDE

Le CCAS en action pour votre quotidien

ATELIER ÉQUILIBRE POUR LES SENIORS

Chaque vendredi matin sur deux séances, salle Saint-Exupéry.

CONTACT ET INSCRIPTION

Maureen ou Charlotte au 06 69 76 73 26

TAXI

Trois itinéraires pour les seniors et les personnes handicapées, mardi matin à Super U, mercredi après-midi au club du moulin, et le samedi matin au marché de la Rauderie en partenariat avec le taxi AMSS.

INSCRIPTION

CCAS au 02 47 34 11 92

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Afin de soutenir l'insertion des jeunes Montois de 18 à 30 ans et de leur permettre d'accéder au permis de conduire, le CCAS de Monts met en place un dispositif de bourse au permis de conduire. Le dispositif est attribué selon des conditions particulières :

- la situation familiale du demandeur
- les ressources du demandeur et/ou de sa famille
- les motivations et le projet d'insertion

CONTACT

CCAS au 02 47 34 11 92

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens, gratuit depuis cette année, s'est déroulé le dimanche 20 octobre 2019 sous un temps automnal mais dans une ambiance très chaleureuse. Les convives présents, au nombre de 177, ont grandement apprécié le repas (traiteur Rousseau) et l'animation (Cap show animation).





OCTOBRE ROSE

Le dimanche 6 octobre 2019, au Domaine de Candé, s'est déroulée la première édition d'Octobre Rose (lutte contre le cancer du sein) co-organisée avec Laura Touraine, du Centre d'oncologie et de radiothérapie (CORT37), Laurence Nambot de la société Allande, la Randonnée Montoise et le Conseil Départemental.

Malgré la pluie du matin, une quarantaine de personnes ont participé au parcours d'obstacles. L'après-midi, sous un soleil radieux, 145 personnes ont participé à la randonnée, notamment avec la présence d'une association de cani rando.



Photo NR ©

PARTENARIAT AVEC LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES



Dans le cadre des actions en faveur des personnes en difficulté, le CCAS a élargi son partenariat notamment avec l'association Les Petits Frères des Pauvres, afin de lutter contre l'isolement des seniors. Des équipes de bénévoles sillonnent la commune à la rencontre des personnes en situation de solitude.

CONTACT

Pour signaler une personne âgée isolée ou si vous même vous êtes dans cette situation, contactez Sandrine Lebars au 07 71 91 58 31 sandrine.lebars@petitsfreresdespauvres.fr ou le CCAS au 02 47 34 11 92

Et aussi...

LE BUS NUMÉRIQUE



ATELIER FLORAL (SEMAINE BLEUE)



LA MARCHÉ NORDIQUE (SEMAINE BLEUE)



LE TÉLÉTHON





La saison culturelle
2019 en chiffres :

6 546

spectateurs

687

participants
sur la fresque

416

artistes

23

représentations

3

résidences d'artistes

CULTURE

Une saison culturelle exceptionnelle

La vingtaine de rendez-vous proposés a permis à chacun de voyager et de s'émouvoir autour d'artistes émergents ou confirmés.

La qualité et la pluralité des propositions artistiques ont attiré plus de 6 000 spectateurs cette saison, un record ! Cela affirme également l'importance du pan culturel dans la vie de la cité montoise.

Le nouveau logo de l'Espace Jean-Cocteau, le nouveau format du livret de la saison culturelle et l'ouverture de l'espace culturel aux artistes dans le cadre de résidences

artistiques professionnelles ont également conforté la place de Monts dans le paysage culturel local et régional.

Valeurs sûres, rendez-vous incontournables, artistes en tournées nationales et formes inédites se sont ainsi succédés durant douze mois.

Enfin la réalisation et la création de la fresque de 150 m² restera un événement fort particulièrement suivi grâce à sa dynamique participative, intergénérationnelle et festive.

Et 2020 s'annonce toute aussi riche !





MUSIQUE

Le récap' de l'année musicale

La saison 2018/2019 s'est articulée autour d'événements musicaux désormais ancrés dans le calendrier de la saison culturelle, et attendus chaque année par un public de plus en plus nombreux.

Parmi les différentes prestations, sont à noter :

- Le concert du Téléthon en décembre 2018 qui a rassemblé une soixantaine de personnes au sein de l'église de Monts. L'orchestre symphonique, fort de ses 80 musiciens, a présenté le début de son programme musical.
- Le concert d'hiver a rempli l'Espace Jean-Cocteau d'un public mélomane qui a su apprécier le programme éclectique des deux orchestres de l'école de musique (classique, jazz, rock, musique de films, musique du monde...). Première montée sur scène pour les jeunes instrumentistes de la classe orchestre et présentation de la suite du programme pour l'orchestre symphonique.
- Les auditions annuelles ont réjoui les familles des élèves autour d'une rétrospective instrumentale et vocale des années 70 ! Une plongée rétro dans le disco funky, présentée par tous les élèves de l'école (classes instrumentales et de formation musicale).
- Pour le concert de fin d'année il est dorénavant nécessaire de programmer deux séances afin de satisfaire un public de plus en plus nombreux et issu des communes environnantes. Les spectateurs ont assisté en juin dernier à un



ciné-concert : une mise en musique de deux films d'Harold Lloyd en noir et blanc, projeté sur un écran géant par la compagnie tourangelle Ciné-Off. Une expérience inédite pour les instrumentistes, un travail insolite pour le chef d'orchestre et une prestation originale pour les yeux et les oreilles des spectateurs enchantés.

N'oublions pas l'équipe pédagogique qui effectue un travail musical important auprès des élèves et qui intervient régulièrement sur la commune : rentrée en musique dans les écoles primaires et maternelles, mini-concert pendant la journée des associations, présentation d'un conte musical aux jeunes montois...





RÉTROSPECTIVE

23^e édition du **Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs** les 18 et 19 mai 2019

TOOLPAD

ADRIAN GUERY, JUSTIN MARTIN, ALEXANDRE FAUCHARD

Ces 3 étudiants entrepreneurs (Tours, 37) ont reçu le 2^e prix dans la catégorie senior collectif (Prix innovation STMicroelectronics, 500 € et Prix de l'UTAI, 300 €) et une médaille d'or du Concours Lépine pour leur invention à la 23^e édition du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs. Ils ont créé un assistant personnel qui consiste en un écran tactile pour l'utilisation d'ordinateurs.

L'objectif est d'optimiser son temps de travail et de simplifier l'apprentissage d'un nouvel outil informatique.

Toolpad est le fruit d'un an de travail intensif avec le soutien du Réseau Polytech, de Pépite Centre Val-de-Loire et Florent Lasbleiz (design).

Cet outil facilitant l'apprentissage a été primé au Concours Lépine de Montpellier, en octobre dernier : un trophée et une médaille d'or du Concours Lépine, Prix autonomie et santé du Maire de Lattes et Prix GESICA (Réseau National d'Avocat) de 1 000 €.

TOOL
pad



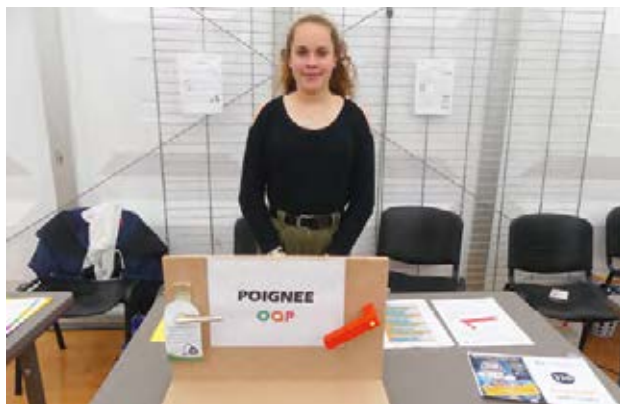


POIGNÉE OQP ET APPLICATION SAKADO COLLÈGE LE COLOMBIER

Les élèves du collège Le Colombier (Dun-sur-Auron, 18) ont obtenu deux médailles de bronze du Concours Lépine pour leurs inventions (Poignée OQP et Application SAKADO) à la 23^e édition du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs. Plusieurs inventions du collège ont été primées au Concours Lépine de Montpellier :

- La poignée OQP : système de poignée intelligente avec un indicateur de présence

Prix du Président du jury du Concours Lépine, Coupe et Médaille d'or du Concours Lépine



- L'application SAKADO : application pour programmer le contenu de son sac de cours par jour, sur l'année
Prix Coup de Cœur Fidélis (Forfait 50 enregistrements pour 1 an)
Médaille d'argent du Concours Lépine

- L'application MENTION AU DNB : programme sur Scratch permettant de calculer son nombre de points et de prévoir la mention obtenue au Diplôme National du Brevet
Médaille de bronze du Concours Lépine

- THE MAGIC GUN : étui de gomme permettant de récupérer les résidus de gomme
Médaille de bronze du Concours Lépine

MEDI'ROV BAPTISTE DESCoux, EDWIN MAREST, KÉVIN BLONDEAU

Ces trois lycéens (Châteauroux, 36) ont reçu le 1^{er} prix dans la catégorie senior collectif (Prix de l'innovation Enedis, 500 € de bons cadeaux) ainsi qu'une coupe et une médaille d'or du Concours Lépine lors de la 23^e édition du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs.

Médi'rov est un robot qui aide le personnel ambulancier à se déplacer sur les lieux d'intervention, en transportant leur matériel et en suivant l'une des personnes de l'équipe.



L'invention Médi'rov a également obtenu le Prix du Concours Lépine lors de cette édition 2019. Ils bénéficieront donc d'un emplacement offert au Concours Lépine de Paris 2020. 600 € de billets SNCF (Prix SNCF) viennent compléter ce prix prestigieux, ce qui leur permettra de se rendre à Paris, le 30 avril prochain.



Salon des JEUNES INVENTEURS et CRÉATEURS



À VENIR

24^e édition du **Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs** les 16 et 17 mai 2020

Le salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs, organisé par la municipalité de Monts, est un concours ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans. Depuis sa création, il offre aux « Géo trouve-tout » un espace dédié à la libre expression de leurs inventions : plus de 700 projets depuis 1997.

Rencontres, échanges avec les visiteurs, conseils experts des membres du jury, prix à gagner, sont autant d'ingrédients pour dynamiser votre projet !

Ne restez pas dans l'ombre, osez ! Partagez avec nous votre ingéniosité et votre talent !

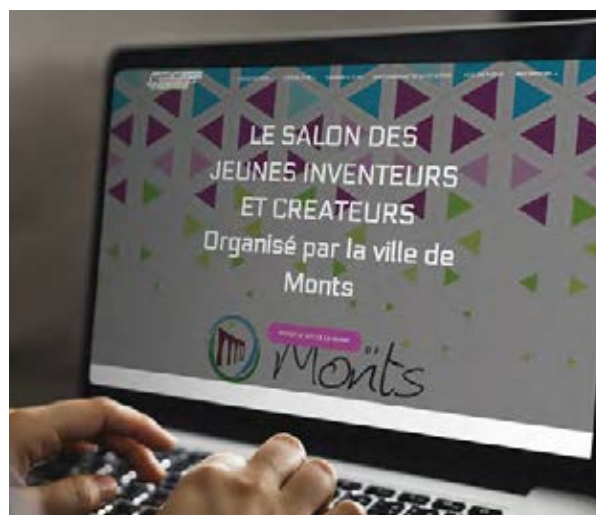
N'hésitez plus, inscrivez-vous, seul ou en équipe, à notre 24^e édition avant le 31 mars 2020.

DÉCOUVREZ LE SITE DU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS : JEUNESINVENTEURS.ORG

Sur ce nouveau site dédié au Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs, vous trouverez une présentation du salon ainsi que des informations sur l'édition de l'année 2019 : les projets, les gagnants, le jury... En mai 2020, vous pourrez découvrir les inventeurs de la 24^e édition ainsi que le plan du salon, les animations et le jury.

Lors du salon, vous pourrez voter pour votre coup de cœur sur ce site, directement depuis votre smartphone.

Vous pouvez déjà vous inscrire (inscription en ligne ou pdf remplissable) en vous rendant sur le site : <https://jeunesinventeurs.org/inscription-au-concours>





JANVIER 2019

Aïkido

Le 16 janvier, le club d'aïkido a fêté comme chaque année kagami biraki, le nouvel an traditionnel japonais. L'occasion de remettre le diplôme de leurs grades aikikai (délivré par le Japon), à Marc Vallée et Marie-Pierre Alizon (ceinture noire 1^{er} dan), Florent Doreau (ceinture noire 3^e dan) et Hubert Cardot (ceinture noire 4^e dan), grades obtenus en 2018. La soirée s'est terminée autour d'un repas japonais.



Photo NR ©

FÉVRIER 2019



Photo NR ©

Danse

L'association Génération Danse a organisé un stage de danse contemporaine avec Jonathan Breton. Danseur professionnel et originaire de Blois, Jonathan Breton est passé par Angers, Paris et New York.

Quatorze danseurs étaient réunis à la salle de danse du Bois-Foucher pour le cours intermédiaire et une vingtaine pour le masterclass de trois heures l'après-midi. Un stage intensif qu'attendaient avec impatience les élèves de Monts, mais aussi ceux venus de Tours ou Paris.

MARS 2019

Escrime

Après presque 30 années d'enseignement et de pratique de l'escrime en général particulièrement du sabre, le club d'escrime de Monts propose une nouvelle discipline : le sabre laser. Ce sport est accessible aux padawans ou non initiés de tout âge. Directement inspiré de l'univers des films Star Wars, les pratiquants travaillent des chorégraphies de combat inventées ou issues des films. Le club fournit les répliques de sabre laser. Évidemment, le club continue la pratique de l'escrime traditionnelle à tous les niveaux avec de nouveaux adultes débutants.



Photo NR ©

AVRIL 2019



Photo NR ©

Football

Le stage de Pâques était très attendu par les 115 enfants de 5 à 13 ans, dont 13 filles, qui se retrouvent ensemble pour cinq jours d'activités éducatives, récréatives, ludiques et sportives.

Cette semaine a été très riche en activités mais cela a été possible grâce au temps et à la motivation des bénévoles de l'AS Monts Football.

MAI 2019

Livre et culture

Début d'une nouvelle saison pour l'association Livre et Culture. Son président, Philippe Blin, a présenté les 29 activités au programme de cette nouvelle saison : cette année encore, les adhérents ont eu le choix entre quatre thèmes principaux : les arts créatifs, l'informatique, la photo-vidéo et les loisirs.



Photo NR ©



JUIN 2019

Récompenses

Cette année a eu lieu la troisième édition de la soirée des récompenses aux associations, organisée par la ville de Monts. Cet événement, organisé tous les deux ans, permet de mettre à l'honneur les associations présentes sur la commune. Bénévoles, éducateurs, et sportifs ont été récompensés lors de cette soirée dynamique qui a offert au public trois démonstrations sportives de karaté, handfit et hip-hop !



JUIN 2019



Photo Alain Baron ©

Pétanque

Le 30 juin, le grand prix de la ville de Monts avait lieu sous une chaleur accablante ! 120 doublettes des départements limitrophes et de l'Indre et Loire se sont rencontrés toute la journée en effectuant 7 parties chacune. C'est à 20 h que la remise des récompenses eut lieu pour terminer cette journée.

JUILLET 2019

Le club du Moulin

Au mois de juillet, le Club du Moulin a eu la chance de profiter des Baléares en découvrant l'île de Majorque. Un voyage inoubliable pour les Montois du club, qui propose des activités multiples le mercredi après-midi de 14 h à 17 h 30 pour jouer au cartes ou au Scrabble !



Photo NR ©

AOÛT 2019



Photo NR ©

Pêche

Une dizaine de bénévoles de l'AAPPMA de Monts-Artannes ont participé à l'initiation des plus jeunes à la pêche au domaine de Candé, avec la participation de Stéphane Pays, guide de la fédération de pêche d'Indre-et-Loire. Les enfants de 3 à 12 ans ont découvert le milieu aquatique et ont été initiés à la pêche. Les bénévoles de l'association de pêche et les encadrants de l'accueil de loisirs ont permis aux enfants de passer un moment ludique au bord de l'eau, à la découverte de la nature.

SEPTEMBRE 2019

Handfit

C'est une vague rose qui a déferlé sur le club de hand de l'ESVI. Au programme, trois séances de découverte du handfit étaient proposées pour soutenir Octobre Rose, avec le slogan : « *bouger son corps pour lutter contre le cancer du sein, une bonne raison de faire du sport ou de s'y mettre !* » Dans le même temps, l'ESVI organisait son traditionnel tournoi des grands. Les participants ont pu eux aussi s'associer à cette semaine de soutien, en gonflant la tirelire et en jouant le jeu du dress code rose.



Photo Céline Feillault ©

SEPTEMBRE 2019



Photo NR ©

Natation synchronisée

2019, une belle année pour le SRVI qui a pu notamment au mois de septembre faire bénéficier à Bénédicte Métivier, professionnelle de la natation synchronisée, un poste d'entraîneur à mi-temps. Le complexe aquatique Spadium a même décidé d'embaucher Bénédicte sur un deuxième mi-temps de maître-nageur pour lui permettre de travailler à temps complet. 2019 a également été une brillante saison pour l'ensemble du SRVI, l'équipe junior a brillé à Angers en obtenant deux titres de vice-championnes de France N2 et le ballet libre de l'équipe jeune a obtenu une superbe première place, à La Chapelle-Saint-Mesmin.



SEPTEMBRE 2019



Photo NR ©

Journée des associations

Le 7 septembre 2019, 43 associations étaient présentes au gymnase des Hautes Varennes pour accueillir les montois afin de leur proposer de nombreuses activités sportives, culturelles et des loisirs. Les visiteurs ont pu tester une vingtaine d'activités.

OCTOBRE 2019

Randonnée

En plus de la marche traditionnelle, le club a créé l'activité Marche Nordique (MN) qui attire, chaque année depuis 4 ans, de plus en plus de pratiquants. Le 6 octobre 2019, le club a organisé une randonnée ouverte à tout public à la demande d'Octobre Rose, association qui œuvre à « prévenir », « sensibiliser », « témoigner » et réunir des fonds pour aider chercheurs et soignants à limiter les conséquences du cancer du sein, mais aussi pour mieux accompagner les femmes qui en sont victimes.



Photo NR ©

NOVEMBRE 2019



Photo AS Monts Basket ©

Basket

46 ans que les joueuses dribblent sur les terrains montois. Exclusivement un club féminin ces dernières années, le club a ouvert ses portes aux garçons dans les petites catégories. L'AS Monts Basket, réputé pour être un club formateur, a vu ses équipes évoluer pour la majorité en régionales et nationales. Aujourd'hui, le club compte une centaine de licenciés avec trois équipes en régionales ainsi qu'une en départementale. Enfin n'oublions pas de compter l'équipe loisirs qui a vu une importante hausse de son effectif cette année ainsi que les jeunes catégories qui sont l'avenir du club.

NOVEMBRE 2019

Karaté

Le 2 novembre, sur les 14 compétiteurs venus défendre les couleurs de l'entente, 11 sont revenus médaillés de la coupe de France de Light contact, dont 1 titre, 5x2^e places & 5x3^e places. Un résultat qui reflète l'implication totale de Philippe, secondé de Nicolas Pailot, 3^e DAN, et de Michel Dupoux, 1^{er} DAN.



Photo Nicolas Pailot ©

DÉCEMBRE 2019



Dojo Raymond-Quettier

Le dojo situé au Gymnase des Hautes Varennes a été renommé dojo Raymond-Quettier (fondateur de l'AS Monts Judo en 1962) en présence de ses proches, anciens judokas, professeurs, et membres du club. Avant la commémoration des plaques au-dessus des deux entrées du Dojo, une démonstration de combats de judo a été réalisée par l'entraîneur Loïc Dacher accompagné de ses élèves et avec la participation du judoka Hélios Latchoumanaya, 19 ans, membre de l'équipe de France de judo et vice-champion paralympique sélectionné pour les jeux paralympiques de Tokyo 2020.

DÉCEMBRE 2019

Tennis

Dans le cadre de la 18^e édition du Téléthon, l'AS Monts Tennis organisait le 10 décembre, dans la salle multi-activités, une animation avec un radar, prêté par le comité départemental. Une structure gonflable était par ailleurs à la disposition des enfants pour découvrir le tennis de façon ludique ! Enfants et adultes ont pu participer dans la bonne humeur à ces exercices. 130 € de dons ont pu être récoltés à la fin de cette journée.



Photo NR ©



POMPIERS

Les sportifs du centre de secours de Monts

L'ANNÉE 2019 FUT RICHE EN ÉVÈNEMENTS SPORTIFS :

- Tout d'abord la saison de cross 2018-2019, à laquelle 30 JSP et encadrants ont participé.
- Le 2 février 2019, cross régional à Verneuil-sur-Seine (78), pour certains de nos membres.
- Le 23 mars 2019 Cross national au lac de Salagou (34), auquel 4 JSP et encadrants ont participé.
- Le 28 avril 2019 Finale Départementale d'Athlétisme à Tours (37) avec 23 médaillés, dont 10 Champions Départementaux.
- Le 25 mai 2019 Finale Régionale d'Athlétisme à Chartres (28) avec 6 médaillés, dont 2 Champions Régionaux.
- Le 22 juin 2019 Finale Nationale d'Athlétisme à Argentan (61) avec 1 médaillé, qui n'est autre que notre nouveau Champion de France Alex Fiot au lancer de poids catégorie minime masculin.
- Suivi de la nouvelle saison de cross 2019-2020, qui a débuté le 13 octobre dernier, sur le domaine du château de Candé, à Monts.

Le centre de secours du Val de Lys ainsi que son personnel ont été mis à contribution pour le bon déroulement de cette manifestation, avec l'aide du Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'Union Départementale.

Un groupe de travail a été mis en place, sous la tutelle de la Vice Présidente Laura Maurice, avec pour mission l'organisation de ce cross.

Cette commission a tout mis en œuvre pour contribuer à une bonne organisation financière (recherche de sponsors) et technique (réservation de matériel, récompenses, balisage des parcours, moyens humains suffisant, montage de différents stands...).

Cette matinée fut une réussite, avec environ 550 participants et une météo plutôt clémente, sur un site très agréable et chargé d'histoire (mis à disposition par le Conseil Départemental).

FÉLICITATIONS À NOS MÉDAILLÉS

Desbourdes Lucas 3^e catégorie Cadet, Raffault Zoé 2^e catégorie Cadette, à sa



maman Bérengère Raffault également 2^e dans la catégorie Master 1 et Laura Maurice qui a fait 2^e catégorie Sénior Féminine.

Nos remerciements vont à tous les sponsors qui nous ont prêté main forte soit techniquement, soit financièrement, aux familles, parents de JSP et actifs, aux personnes qui ont réalisé les récompenses : les trophées en bois ont été fabriqués par Baptiste Sennegon, conjoint d'une SPV, ceux en pierre, ont été réalisés par notre collègue Samuel Franceschi. Leur travail a été remarquable, et très apprécié des gagnant(e)s.

Bénédicte BEYENS,

Présidente de la FOPAC de Monts



RENSEIGNEMENTS

AMICALE DES ANCIENS
POUDRIERS DU RIPAUT
Président : Joseph BLOUET
02 47 73 05 93
joseph.blouet@orange.fr

FOPAC (SECTION DE MONTS)
Présidente : Bénédicte BEYENS
bene.beyens@orange.fr
Blog : <http://fopacnational37.canalblog.com/>

ANCIENS D'AFN

Section FOPAC de Monts

Outre ses activités habituelles : la participation aux cérémonies commémoratives, les obsèques des camarades mais aussi les moments de convivialité tels que les banquets dansants, lotos, voyages, l'accompagnement social... le dernier quadrimestre 2019 est marqué par une nouveauté.

Suite à de nombreux dons, la section a pu concrétiser un projet : la réalisation d'une bibliothèque permettant la mise à disposition des adhérents et sympathisants de jolis ouvrages documentaires, romans, revues, principalement axés sur les différents conflits, et les hommes qui ont fait l'histoire.

Les emprunts et retours se font le 1^{er} mardi matin de chaque mois dans le bureau national de la FOPAC situé au 2^e étage de la mairie.

Pour les lecteurs rencontrant des difficultés de déplacement, nous trouverons ensemble une solution afin de les satisfaire.

Nous espérons que ce nouvel outil rencontrera un franc succès auprès des habitués mais également auprès des plus discrets qui ne participent pas aux différentes manifestations. Les épouses peuvent aussi découvrir à travers les ouvrages le vécu des anciens d'AFN qui le taissent parfois.



HOMMAGE

Commémoration du 18 octobre 1943

Vendredi 18 octobre 2019, de nombreuses personnes étaient présentes au cimetière des Griffones pour commémorer l'explosion de la Poudrerie du Ripault. Dans son allocution, Joseph Blouet, Président de

l'Amicale des Anciens Poudriers du Ripault a tenu à rendre hommage aux victimes, poudriers et civils. La matinée s'est poursuivie avec le discours de Monsieur le Maire, et l'intervention des élèves de 6^e du Collège Val de l'Indre qui ont

pris la parole afin de rendre hommage aux victimes de l'explosion Ripault. Une plaque en l'honneur des Chantiers de la Jeunesse a été dévoilée par les filles de Marcel Duverdier, ancien membre de ces chantiers.

ALLOCUTION DU 18 OCTOBRE 2019 AUX GRIFFONNES

Évocation du drame que les chantiers de la Jeunesse Française, embauchés ce matin du 18 octobre 1943 à la poudrerie nationale du Ripault, contre leur gré, ont vécu.

Ce groupe de 23 personnes fût affecté dans trois ateliers pour le mélangeage de poudre.

À 11 h 30, la poudrerie explosait alors qu'ils se dirigeaient vers leur vestiaire. Ils côtoyaient les entrepôts de poudre qui prirent brusquement feu : six furent brûlés vifs et un septième décéda après un mois de souffrance. Deux noms seulement figurent sur la stèle : Messieurs Virieux Albert et Robeyrol Fernand. Il y a ambiguïté sur les noms des autres victimes.

Casernés à la Poitevinière, ils furent enterrés à Montbazou.

Les anciens poudriers du Ripault et le Président des Chantiers de la Jeunesse Française, porte drapeau, remercient Monsieur Laurent Richard, Maire de Monts, d'avoir acquiescé à la pose d'une plaque en leurs mémoires. Nous n'oublions pas non plus les autres victimes poudriers et civils, dont le bilan est lourd ! Nous l'estimons d'une centaine de morts dont 17 disparus. C'est à Monts qu'ils sont le plus nombreux : 27 et 13 à Montbazou. Hors sur les 350 blessés, 145 l'étaient très gravement, combien ont-ils survécu ?

Les Allemands sont responsables de ce drame. Avoir expédié ce coton poudre très déshydraté, en attente depuis 1940, sans surveillance.

Comment, le Directeur de l'OPA de Saint-Médard-en-Jalles, en présence de la Société Allemande Khôln Rotweil, n'ont-ils pas eu conscience de la dangerosité de ce coton poudre déshydraté.

Les ordres des Allemands les ont-ils contraints à passer outre ce problème de déshydratation et reprendre dans l'urgence la fabrication ? Toutes ces questions sont restées sans réponse !

Les Allemands assistèrent et offrirent des couronnes lors des obsèques, sans doute pour se faire pardonner, lors de celles-ci à Tours le matin et à Monts l'après midi, le vendredi 22 octobre 1943.

Ce drame est consécutif à l'explosion de 189 tonnes de coton poudre déshydraté qui anéanti la poudrerie et mis le feu à 800 tonnes de poudre en attente de radoubage.

Au hameau de Vontes c'est 36 maisons complètement détruites et 113 très gravement endommagées. Le bourg de Monts sera protégé par le remblaiement de la voie de chemin de fer. Les communes au Nord subiront des dégâts : Balan-Miré, Joué-lès-Tours, La Riche et Tours, où les vitrines volèrent en éclat.



La voûte de l'église Saint-Pierre s'effondrera. Le souffle de l'explosion sera ressenti de Châtellerault, Poitiers jusqu'au Nord du Département.

En aucun moment les journaux ne préciseront le lieu de cette catastrophe ! Censuré !



Être adhérent au jumelage, c'est :

Selon sa disponibilité :

- accueillir à la maison une ou plusieurs personnes lors de visites de nos villes jumelles (3 nuits)
- participer au voyage en Belgique ou en Allemagne
- aider à l'organisation des différentes manifestations
- bénéficier des liens amicaux qui se créent entre Montois
- ouvrir ses horizons, découvrir d'autres modes de vie, une autre culture...

CONTACT

jumelagemonts37@gmail.com

Un beau fest deiz pour les 15 ans d'Argoat

Le 19 mai 2019, l'association de danses bretonnes Argoat a fêté ses quinze ans d'existence, en organisant un fest deiz (fête du jour en breton) qui était animé par quatre groupes musicaux : Jérémy Kerno et Mélinda, Asturial, Rona Boedec et Fabrice Kermarec.

Les danseurs, de toutes générations, s'en sont donné à cœur joie.

Dany Brigolle, originaire de Morlaix et Montoise d'adoption depuis une trentaine d'années, présidente de 2003 à 2018, a passé la présidence à Christian Gauthier.

Information : Pour apprendre les danses bretonnes, il n'est pas nécessaire d'avoir des origines bretonnes, seule l'envie de danser compte, tout se passe en musique, avec le sourire, et la bonne humeur.

RENSEIGNEMENTS

Des cours sont organisés chaque jeudi, de 20 h 30 à 22 h 30.
Cotisation annuelle : 30 €/personne seule, 45 €/couple.
Christian Gauthier, président,
au 06 21 90 78 22.



Photo Comité de Jumelage

JUMELAGE

Monts et ses villes

Chaque année, les échanges qui ont lieu entre Monts et ses villes jumelles donnent lieu à de nouvelles rencontres, des discussions qui permettent de mieux se connaître mutuellement et des visites pour découvrir l'environnement de nos amis d'outre-frontières.

Une grande convivialité préside aux rencontres et parfois même de véritables amitiés se créent, donnant aux habitants des communes concernées l'envie de se revoir en dehors des retrouvailles annuelles. Le Comité de Jumelage essaie depuis des années d'associer des associations de Monts.

Les enfants sont accueillis dans les familles qui, bien souvent, créent des liens amicaux, et parfois rejoignent les adhérents, ce qui apporte du dynamisme à nos jumelages.

EN 2019

Belgique : une cinquantaine de Montois se sont rendus à Frasnes, et ont pu visiter le musée du folklore de Tournai et la très jolie ville de Gand.

Allemagne : dans le cadre des 10 ans de jumelage, une quarantaine de « Zeiskamer » nous ont rendu visite lors du week-end de l'Ascension.

Au programme : les visites guidées du château d'Azay le Rideau et du vieux Tours, l'immanquable tournoi de pétanque aux Griffonnes et une soirée festive à l'Espace Jean Cocteau.

NOS PROJETS POUR 2020

- À la Pentecôte, nous recevons un groupe de « Frasnais ». Il est envisagé de faire se rencontrer des chanteurs.
- Le week-end de l'Ascension, un car partira pour Zeiskam. Nous emmenons chaque année de nouveaux Montois qui reviennent toujours enchantés d'avoir passé un week-end chaleureux. N'hésitez pas à contacter le Comité de Jumelage pour en savoir davantage et peut-être faire partie du voyage.
- Pour financer nos échanges, nous organisons chaque année un vide-grenier et une soirée à thème : Saveurs d'Ailleurs.



Photo Argoat®



À L'HONNEUR

Un jeune montois qui a du talent **Le blackball** vous connaissez ?

C'est un des quatre modes de jeux de billard. Il se joue sur une table de 1,851 m de long et 0,935 m de large en ardoise recouverte d'un drap ou feutre, donc plus petite qu'un billard américain.

Le blackball se joue avec 16 billes : 7 rouges, 7 jaunes, 1 bille noire numérotée « 8 » (billes de but) et enfin 1 bille blanche (bille de choc).

Le but du jeu : mettre toutes les billes de son groupe, soit les rouges, soit les jaunes dans une des 6 poches ou trous situés sur chaque côté de la table et toujours finir par la bille noire et ceci en les poussant avec la bille blanche à l'aide d'une queue de billard en bois.

À Monts nous avons un jeune champion de Blackball, Clément Leborgne, 15 ans. En 2019, au sein de l'équipe de France, il a été sacré champion d'Europe en équipe moins de 15 ans et vice-champion

d'Europe en double à Bridlington en Angleterre. Son club le BCJ Billard Club Jocondien voit d'ailleurs en lui un grand joueur de valeur internationale.

Pour être un « bon » au blackball, il est indispensable de posséder quelques qualités : concentration, rigueur, dextérité, patience et un mental d'acier. Sans aucun doute, Clément les possède.

Cette passion, il l'a acquise il y a quelques années pendant les vacances chez ses grands-parents, qui possèdent un billard. Dès que sa taille lui a permis de dépasser le bord de la table, il a commencé à jouer. Il a vite progressé, a abandonné le foot et le tennis et s'est concentré sur le jeu de billard.

Avec l'appui et les encouragements de ses parents et grâce à son travail et sa persévérance, il est devenu un vrai champion.

Bonne chance à lui.

Restaurant My Food

Ouvert en octobre 2019 après 4 mois de travaux, My Food, restaurant situé au 26 rue du Val de l'Indre a su remporter un grand succès auprès des clients.

Au menu : burgers, pizzas, salades, hot-dogs faits maisons et avec des produits locaux et artisanaux.

N'hésitez pas à réserver votre table !

RENSEIGNEMENTS

Ouvert tous les jours de 11 h à 15 h et de 19 h à minuit.

Tél. : 09.73.50.86.12

Facebook : @myfood37





EN MÉMOIRE DE

Axel Kunze

Élu président d'honneur du comité de jumelage de Zeiskam en Allemagne en 2001, Axel Kunze nous a quittés à l'âge de 64 ans.

En 2008, il a été la cheville ouvrière pour la création du jumelage entre Monts et Zeiskam.

Nous perdons une grande figure du comité de jumelage, qui avec un grand engagement a donné vie à l'idée européenne et a contribué à façonner la nouvelle histoire de notre ville.

Photo NR ©



Raymond Quettier

« Ce que j'aime à Monts, c'est le côté calme, la douceur de vivre typique de la Touraine » confia Raymond Quettier à Pierre Audin, auteur de l'ouvrage « Chronique de Monts ».

Raymond Quettier, né le 12 avril 1933 à Quintin dans les Côtes d'Armor était un judoka de haut niveau, reconnu également pour son engagement dans la vie municipale pendant 35 années.



Margaux CLISSON, Service communication de la Ville de Monts
Contact : communication@monts.fr - 02 47 34 11 98



Professeur de judo diplômé et arbitre national, Raymond Quettier fonda en mars 1962 le club AS Monts Judo en compagnie de son épouse Nicole Quettier et de plusieurs amis tels que M. Charmoille et de M. et Mme Pagès.

La naissance du Club AS Monts Judo débuta par l'installation d'un premier dojo dans une classe vide à l'école du Bourg sous la mairie, mis à disposition par le Maire et le directeur de l'école. C'est en 1966 que le conseil municipal décida d'entamer la construction d'un bâtiment sur le terrain des sports aux Griffonnes, qui prendra fin en 1967.

« On était d'abord sous l'ancienne mairie, où on avait aménagé des vestiaires avec du contre-plaqué. Le plafond menacé de s'affaisser et il a fallu le contenir avec des poteaux. Puis nous avons pu nous installer aux Griffonnes ». Raymond Quettier y donna des cours jusque dans les années 95.

La section Judo est devenue l'une des plus importantes au niveau effectif de l'AS Monts. En effet, on compte 1 500 licenciés et pratiquants formés dans la ville de Monts depuis le début de la création du club.

Le 6 décembre dernier, un hommage fut rendu à Raymond Quettier, disparu le 12 avril 2018, par le biais de deux plaques déposées au dessus des portes du dojo nouvellement renommé dojo Raymond-Quettier, au gymnase des Hautes Varennes.



NAISSANCES



JANVIER 2019

Romane DUCHESNE-BEDOUET
Lydie DAVIGNON
Ismael JABBARI
Maxym GALANT
Timothy JUILLET
Célia CAUWIN-MÉCHIN

FÉVRIER 2019

Saja JAMAÏ
Charlotte PIALAT
Simon AUGER
Gabriel CHEVRIER
Éthan BOUTET

MARS 2019

Ayden BELGHIT
Juliette JEHAN
Gabin VÉTÉLÉ-BONNIN

AVRIL 2019

Mackenzie RIVOAL
Livia SEGARD-LAMIAUX
Constance BELLANGER
Rafael COELHO
Manon PROUST
Adem KARAKAYA
Louise FOUQUET
Loélia LUCAS

MAI 2019

Daphné BLANCHY
Antonin LARCHER
Léonie CHEVESSIER
Jean BASTARD
Arkan JEMAI

JUIN 2019

Evan THOMAS
Emma PRUDHOMME
Noa GUYOT

JUILLET 2019

Raphaël MAUVE-GIRAULT
Lola GIBAULT
Margaux BISSON
Inès OUDIN
Soann JOURDAN

AOÛT 2019

Séraphine BOUILLON
Lise FRESLON
Jules PÉRIN

SEPTEMBRE 2019

Alice BRANLARD
Novak RISTIC
Emma BOILEAU
Erine DOURY
Nino MUREAU-GUIMER

OCTOBRE 2019

Livia BENOIST
Lucas DONNÉ
Lyna TEVENOT
Hugo TESSIER

DÉCEMBRE 2019

Armand DUBEAU
Julia TROCHET
Lylou DA SILVA-BARBOSA
Kat THURINGER

UNE NAISSANCE À DOMICILE !

Nous souhaitons
la bienvenue au bébé
né à domicile à Monts
en fin d'année 2019.
Félicitations aux nouveaux
parents !

MARIAGES

JANVIER 2019

Benoît AUDEBERT et Noémie TAILLEBOIS

JUIN 2019

Cyril CAILLEAU et Maëlie HUGUET
Fabien GALLARDO et Héléne JAHAN
Gatien DEZERT et Lina PARDON

JUILLET 2019

Sébastien AUBARD et Azza CHALLOUF
Sylvie CHEHÉRE et Angélique SOYEZ

AOÛT 2019

Jérôme BAGUE et Elyse PAJOT
Guillaume LETISSIER et Phayline NACHAMPASSAK

SEPTEMBRE 2019

Juan-Andres PEREZ et Christèle BARREAU
Frédéric LHOMOND et Lwanga AWUA-AMBELLA

NOVEMBRE 2019

Benjamin BOUBET et Morgane ESPINOUSE





Cérémonie du 11 novembre



Cocteau s'enjaille - Fresque



Concert de fin d'année



Téléthon 2019



Repas des anciens



Téléthon 2019



Carnaval des écoles



Marché de Noël - Rauderie



Cérémonie de la Lande



Cocteau s'enjaille



Cérémonie des récompenses



Fleurissement de la ville



Cérémonie de la poudrerie du Ripault



Journée des associations



Cérémonie dojo Raymond-Quettier



VILLE DE
Monts

Hôtel de ville

2 rue Maurice-Ravel - 37260 MONTS - 02 47 34 11 80

